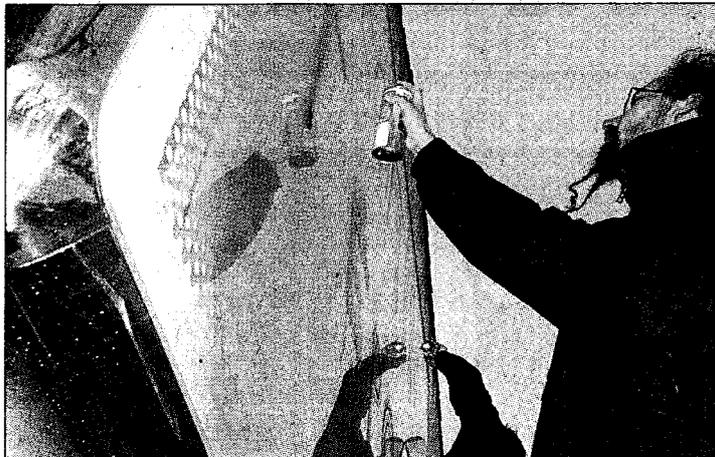


XI---

Action Les "déboulonneurs" se liguent contre la pub



« Pourquoi ne pas ouvrir ces espaces à la création artistique ? » Ph. B. C.

Moins d'affiches et des formats ramenés à 50 x 70 cm au plus. En quelques mots, les revendications du Collectif des déboulonneurs, né à Paris l'an passé, qui a "commis", hier, un premier acte de « désobéissance citoyenne » à Montpellier en « barbouillant » un panneau publicitaire déroulant installé rue Léon-Blum.

Quelques secondes ont suffi à deux jeunes hommes grimés sur une échelle et un escabeau pour affubler à la bombe rouge et noire le "4 par 3" Decaud des mots « *Légitime réponse* » et d'une affichette « 50 x 70 », devant une quarantaine de personnes. « *Une action justifiée, disait un des membres de ce collectif, par l'inertie des pouvoirs publics et des ministres de l'Équipement successifs qui, malgré les questions de députés, ne font pas évoluer les textes régissant l'affichage publicitaire.* » Un affichage qualifié de pollution et d'agression dans l'espace publique.

Rassemblés un peu plus tôt à une station de tramway voisine, les deux auteurs ont pris tout leur temps pour agir, n'entendant pas « *se soustraire* » à leur acte et appelant de leurs vœux l'arrivée de la poli-

ce. La démarche se veut non-violente, « *à l'inverse d'une publicité agressant nos yeux et nos oreilles sans nous laisser le choix d'y échapper* », juge le collectif, qui souhaite transporter le débat dans les prétoires. « *Notre désir est de positionner le débat sur le terrain de la loi, trop laxiste et dont l'application l'est tout autant* », afin que le nombre d'affiches soit limité en taille et fonction de la densité de la population.

Mais cette action a été l'occasion aussi pour certains intervenants de dénoncer la publicité et les publicitaires de façon plus générale. « *Publicitaires pour lesquels le champ de bataille est le cerveau du consommateur* », lâchait l'un d'eux, en lisant une série de citations attribuées à des personnalités de la profession, un autre annonçant l'inscription du mouvement dans la durée. « *Nous nous retrouverons ainsi chaque quatrième samedi du mois, d'autres actions étant menées simultanément en France. Rendez-vous le 25 mars.* » ●

O. L. N.

► La police expliquait, hier soir, avoir placé en garde à vue les deux auteurs du « barbouillage ».

Pub Les déboulonneurs convoqués au tribunal

« *Ça ne va pas nous empêcher de continuer à barbouiller.* »

Une nuit passée en garde à vue n'a pas entamé la volonté de se faire entendre de ces deux membres du collectif montpelliérain de déboullonnage. Les deux jeunes ont été interpellés samedi, après avoir écrit « *Légitime réponse* » à la bombe de peinture sur un panneau publicitaire 4 x 3, rue Léon-Blum (*Midi Libre* d'hier). Leurs revendications ? Lutter contre « *l'invasion publicitaire* » en limitant en taille, soit 50 x 70 maximum, les panneaux d'affichage. Le moyen utilisé ? « *Le barbouillage* », programmé une fois par mois.

A leur sortie de l'hôtel de police, hier midi, les deux garçons ont été accueillis par quelques membres du collectif. Gageons qu'ils seront également soutenus, le 27 juin prochain, devant le tribunal correctionnel où ils sont convoqués pour répondre de dégradations de biens privés.

« *Je comprends les poursuites, je trouve démesurée la*



Prochaine "attaque" en mars. B. C.

nuit en garde à vue », estimait l'un d'eux hier, en faisant référence aux précédents. A Rouen, un déboullonneur a passé trois heures en garde à vue, et à Paris, où le mouvement est né l'an dernier, la police avait seulement relevé l'identité d'un « barbouilleur ». ●

S. H.

Midi Libre
27/02/06